

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Mai 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Hausse des encours, baisse des taux : les signaux du marché des titres de la CEMAC au T1 2025

Selon les données de la [Banque des Etats de l'Afrique centrale](#), l'encours des titres publics dans la CEMAC a progressé de 28 % à 8 452 Mds FCFA au T1 2025 en glissement annuel (g.a), porté par une demande croissante de financement des Etats. Cette hausse est portée par le **Gabon, dont l'encours croît de 63 % en g.a** (à 2 508 Mds FCFA), le positionnant devant le Cameroun (+20,9 %, à 1 758 Mds). Le Congo, avec 2 524 Mds FCFA (+9,9 % sur un an) d'encours à fin mars 2025, maintient sa position de premier émetteur régional.

LE CHIFFRE A RETENIR

+28 %

Taux de croissance des encours du Trésor en zone CEMAC au T1 2025

La circulation des valeurs du Trésor dans l'espace CEMAC demeure largement centrée sur des portefeuilles domestiques. Les titres émis par le Cameroun sont détenus à près de 80 % par des investisseurs nationaux, contre 60 % pour la Guinée équatoriale, 50 % pour le Gabon et 37 % et 34 % respectivement pour le Congo et le Tchad. La République centrafricaine présente la plus faible part de détention domestique (18 %), traduisant une forte dépendance vis-à-vis des souscriptions extérieures. Le rôle de la BEAC reste limité, avec une part de détention inférieure à 3 % pour la plupart des pays, à l'exception notable de la Guinée équatoriale (10 %).

Les taux de souscription aux adjudications poursuivent leur baisse, reflétant une absorption de plus en plus contrainte par les acteurs de marché face à une offre toujours soutenue. Le taux moyen de couverture recule à 61 % au T1 2025, contre 67 % en 2023 et 97 % en 2022. Cette tendance baissière, désormais structurelle, traduit une capacité de mobilisation de l'épargne régionale qui atteint ses limites, dans un contexte de sollicitation budgétaire croissante des États. Le recul des souscriptions est particulièrement marqué au Cameroun, au Gabon et au Congo, qui concentrent l'essentiel des émissions régionales.

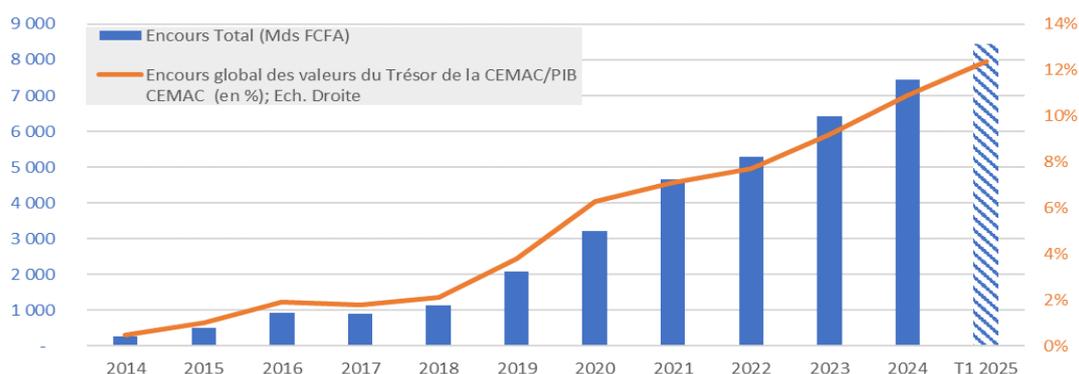
Les États accèdent au marché à un coût marginalement inférieur à celui enregistré un an auparavant. En baisse de 40 points de base (pb) sur un an, le coût moyen de financement s'établit à 7,6 % au T1 2025, sous l'effet principal du repli des rendements sur les Obligations du Trésor Assimilables (OTA), qui se sont contractés de 97 pb pour s'établir à 9,27 %, traduisant un assouplissement relatif sur les maturités longues. À l'inverse, les rendements des Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont restés quasi stables à 6,73 %, avec des reprises haussières observées au Gabon (+9 pb) et au Congo (+5 pb). La baisse mensuelle s'inscrit dans le sillage de la décision de la BEAC d'abaisser ses taux directeurs fin mars 2025, contribuant à détendre les conditions de financement. Les conditions demeurent toutefois

significativement moins favorables qu’au T1 2023, où le taux moyen pondéré toutes maturités confondues s’établissait à 6,5 %.

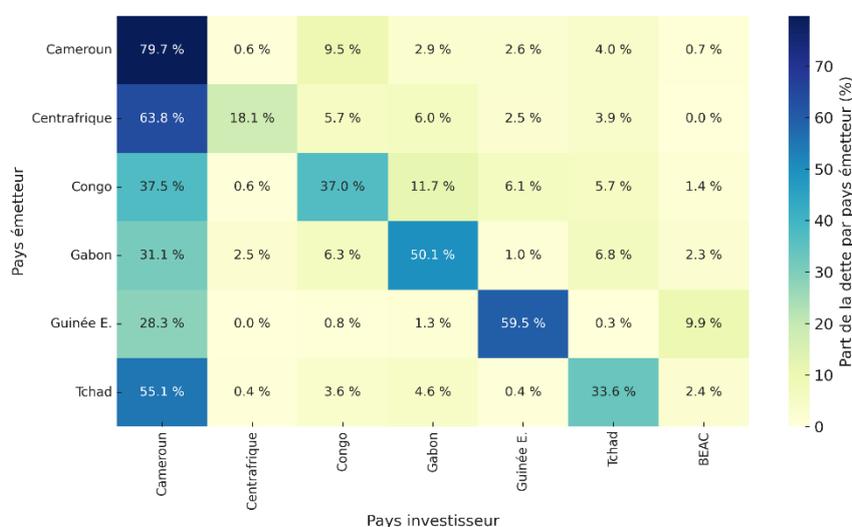
Les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) restent les principaux souscripteurs sur le marché régional, mais leur part dans les adjudications a reculé au cours des dernières années. En parallèle, la part des investisseurs institutionnels est passée de 0,1 % en 2018 à près de 17 % au T1 2025. Cette évolution reflète une redistribution progressive de la demande en faveur d’acteurs non bancaires, dans un contexte de maturation du marché et d’ajustement des contraintes prudentielles pesant sur les établissements bancaires.

Ibrahim Barry, conseiller financier pour l’Afrique centrale

1. Evolution de l’encours des titres publics



2. Qui détient la dette de chaque pays ? (Répartition par émetteur au T1 2025)



Source : SER à partir des données [BEAC](#)

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dettes extérieures (% PIB)	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
	Cameroun	3,6%	3,6%	4,5%	3,4%	-0,6%	-0,8%	42,7%	39,9%	-3,3%	-2,8%	28,4%
RCA	1,8%	2,9%	3,4%	2,7%	-5,0%	-1,6%	60,7%	58,3%	-9,0%	-6,9%	30,9%	30,7%
Congo	2,6%	3,3%	3,1%	3,3%	2,6%	3,5%	95,4%	91,4%	1,3%	-1,4%	34,4%	32,2%
Gabon	3,1%	2,8%	1,2%	1,5%	-3,9%	-5,9%	73,4%	79,2%	4,5%	2,2%	31,6%	31,5%
Guinée Eq.	1,9%	-4,2%	3,2%	4,0%	-1,2%	-0,8%	36,2%	35,1%	-2,4%	-1,7%	7,9%	9,0%
Tchad	1,5%	1,7%	5,7%	3,9%	-2,0%	-0,5%	33,8%	33,9%	-1,3%	-3,4%	17,5%	18,6%
CEMAC	2,9%	2,4%	3,9%	3,2%	-1,1%	-1,1%	52,6%	51,5%	-1,1%	-1,9%	25,9%	26,7%
RDC	6,5%	4,7%	17,7%	8,9%	-2,0%	-2,6%	19,3%	16,3%	-4,1%	-2,9%	16,5%	17,5%
Sao Tomé	0,9%	3,1%	14,4%	9,6%	0,9%	2,6%	43,5%	37,3%	-10,2%	-5,1%	36,6%	35,1%

Source : FMI (avril 2025), **solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

Mars 2025	Matières énergétiques		Matières agricoles		Bois d'œuvre	
	Pétrole	Gaz naturel	Cacao	Huile de palme	Grumes	Bois scié
	Référence/mesure	Brent (USD/baril)	(USD/mmbtu)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/mètre cube)
Valeur	68	12	8	994	393	630
Variation mensuelle (%)	-7%	-12%	1%	-7%	4%	2%
Variation annuelle (%)	-25%	28%	-16%	6%	5%	5%
Variation sur 5 ans	60%	258%	244%	32%	-2%	2%
Variation sur 10 ans	29%	70%	160%	50%	1%	-14%

Mars 2025	Matières textiles	Matières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton	Caoutchouc naturel	Aluminium	Fer	Cuivre	Or
	Référence/mesure	(USD/kg)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/tmsu)	(USD/mt)
Valeur	2	2	2372	97	9177	3218
Variation mensuelle (%)	1%	-14%	-11%	-3%	-6%	8%
Variation annuelle (%)	-13%	5%	-5%	-14%	-3%	38%
Variation sur 5 ans	9%	28%	39%	-11%	49%	82%
Variation sur 10 ans	11%	25%	42%	74%	67%	177%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

Les prix des produits exportés en CEMAC en hausse de 8,2 % au 1^{er} trimestre 2025

Dans sa dernière note de l'analyse de l'Indice Composite des Cours des Produits de Base (ICCPB), [publiée](#) le 06 mai 2025, la BEAC indique que l'ICCPB des produits exportés par les pays de la CEMAC a augmenté de 8,2 % au 1^{er} trimestre 2025 en glissement trimestriel, contre une hausse de 4,4 % au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement tirée par une hausse des prix des produits non énergétiques (+10,1 %), en raison d'une hausse de 12,7 % des produits agricoles et de 3,2 % des métaux et minéraux. Les prix des produits forestiers et de la pêche ont néanmoins diminué de respectivement -1,3 % et -0,4 %. Le prix des produits énergétiques a également augmenté (+4,8 %), après une baisse de 4,1 % au 4^{ème} trimestre 2024, en raison notamment de la hausse du prix du pétrole et du gaz naturel. A plus long terme, les prix des produits de base devraient se réduire de 5 % en 2025 et de 2 % en 2026 selon la Banque mondiale, en raison d'une baisse du prix des hydrocarbures.

Relance du projet de corridor ferroviaire entre Douala et N'Djamena

Le 2 mai 2025, un protocole d'accord a été signé entre le Tchad et Etihad Rail à Abu Dhabi permettant de relancer le projet de corridor ferroviaire entre Douala (Cameroun) et N'Djamena (Tchad). Ce projet vise à faciliter les échanges commerciaux pour le Tchad, enclavé et majoritairement dépendant du port de Douala. Des études de faisabilité sont en cours d'actualisation et devraient être livrées en juin 2025. Le projet s'inscrit dans une dynamique d'intégration régionale, en lien avec d'autres chantiers d'infrastructures, le pont Yagoua-Bongor (140 M EUR) et le projet routier Kélo-Pala-Léré (994 M EUR), soutenue par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Une demande de liquidités en forte hausse à près de 550 Mds FCFA

Les banques commerciales des pays de la zone CEMAC ont [exprimé](#) le 16 mai 2025 un besoin de liquidité de 540,9 Mds FCFA. Selon les résultats de l'appel d'offre, la BEAC a procédé à une injection totale de 320 Mds FCFA, soit un taux de souscription qui s'élève à 169 %, répondant ainsi de manière insuffisante à la demande des neuf établissements de crédits qui avaient exprimé des besoins de liquidité. Cette demande importante, qui se situe au niveau des opérations de juin et juillet 2024, où la demande pouvait atteindre jusqu'à 500 Mds FCFA, s'explique par la réduction de la part de la BEAC du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) à 4,5 %, contre 5,0 % précédemment.

Cameroun

Fitch maintient la note souveraine à long terme à "B", assortie d'une perspective négative

L'agence de notation financière Fitch Ratings a [confirmé](#) le 09 mai 2025 la note souveraine du Cameroun à long terme à "B", avec une perspective négative. Fitch projette un taux de croissance de 3,9 % en 2025 et 4,1 % en 2026, portée par les secteurs de l'agriculture, de la construction et la mise en service de projets d'infrastructure et d'électricité. L'agence de notation salue également les efforts concernant la gestion de la dette publique, qui devrait diminuer à 40 % en 2026 après avoir atteint 41,7 % en 2024, une projection nettement inférieure à la médiane prévue pour les pays notés "B" (50,6 %). Le déficit du compte courant devrait également diminuer et se stabiliser autour de 3 % du PIB en 2025 et 2026, grâce un prix élevé du cacao et une augmentation des exportations agricoles. Néanmoins, Fitch souligne que les faiblesses persistantes dans la gestion des finances publiques, comme l'accumulation d'arriérés intérieurs (342 Mds FCFA à fin 2024, soit 1,1 % du PIB), ainsi que les tensions politiques et les défis sécuritaires,

pourraient conduire à une dégradation de la note.

La dette publique en hausse de 5,7 % au 1^{er} trimestre 2025 pour atteindre 44,7 % du PIB

Selon la dernière note de conjoncture de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), [publiée](#) en mai 2025, la dette publique camerounaise progresse de 5,7 % sur un an au 1^{er} trimestre 2025, pour atteindre 44,7 % du PIB. Ce niveau reste encore largement inférieur au seuil de convergence de la CEMAC fixé à 70 %, ainsi qu'au seuil de 50 % inscrit dans la Stratégie d'Endettement à Moyen Terme 2025-2027. Par ailleurs, la croissance du Cameroun devrait finalement s'établir à 3,9 % en 2025, soit en légère baisse en comparaison à la prévision de 4,1 % établie lors de l'élaboration du Budget 2025. Malgré cette révision, la croissance reste toujours supérieure à celle enregistrée en 2024 (3,5 %). La croissance sera portée par la reprise de la demande intérieure ainsi que la mise en œuvre de projets majeurs tels que la centrale hydroélectrique de Nachtigal et l'extension du port en eau profonde de Kribi.

Le Cameroun envisage de recourir à 345 M USD d'euro-obligations en 2025

Le Président de la République, Paul Biya, a [signé](#) le 19 mai 2025 un décret habilitant le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze, à recourir à des emprunts sur les marchés financiers internationaux au cours de l'année 2025, pour un montant de 200 Mds FCFA (soit environ 345 M USD). Ces émissions, également appelées euro-obligations, seront les premières depuis août 2024, date à laquelle le Cameroun avait émis pour 550 M USD d'euro-obligations, avec une maturité de sept ans et un taux de rendement de 10,75 %. Selon le décret présidentiel, les fonds levés seront destinés à financer les opérations de trésorerie de l'exercice 2025.

Un prêt de 200 M USD de la Banque mondiale pour renforcer l'accès à l'eau au Cameroun

La Banque mondiale a [annoncé](#) le 07 mai 2025 l'accord d'un prêt de 200 M USD destiné au financement de la première phase du programme de sécurité de l'eau au Cameroun dans le cadre d'une approche programmatique à phases multiples (MPA). La première phase du projet vise à renforcer la gestion des ressources en eau et à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans certaines régions du Cameroun, notamment l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord, Yaoundé et Douala. Il inclut également la transformation de la compagnie des eaux (CAMWATER) pour améliorer ses services. Le projet, composé de trois phases, pour un coût total de 950 M USD et d'une durée de 11 ans, devrait fournir à environ 3,9 M de personnes l'accès à l'eau potable et à 2,9 M l'accès aux services d'assainissement. Ce projet permettant ainsi au Cameroun d'atteindre son objectif de porter le nombre de personnes en milieu rural ayant accès à l'eau potable à 77 % et l'assainissement à 56 % d'ici 2030.

Un prêt de 140 Mds FCFA de la BID pour la reconstruction de la route Douala-Bafoussam

La Banque islamique de développement (BID) a approuvé, le 19 mai 2025, un prêt de 140 Mds FCFA (212 M EUR) à destination du Cameroun. Ces fonds serviront à la reconstruction de la route Douala-Bafoussam, d'une longueur de 217,8 kilomètres. Le projet, dont le coût total s'élève à 179,5 Mds FCFA, est divisé en 5 tronçons, à savoir Bekoko-Loum (50,8 km), Loum-Nkongsamba (49,3 km), Nkongsamba-Pont du Nkam (46,5 km), Pont du Nkam-Bafang (27,9 km) et Bafang-Bandja-Bandjoun (43,3 km). La reconstruction permettra de moderniser un axe économiquement stratégique, facilitant ainsi l'accès entre le port autonome de Douala (PAD) et les régions Ouest et Nord-Ouest du Cameroun.

Canyon Resources obtient un crédit de 82 Mds FCFA pour le projet de la bauxite de Minim Martap

Canyon Resources a annoncé dans un communiqué publié le 26 mai 2025 avoir [signé](#) un accord de financement de 82 Mds FCFA auprès d'AFG Bank Cameroun. Ces fonds, qui devraient être décaissés à partir du 3^{ème} trimestre 2025, permettront de faciliter l'acquisition de locomotives, de wagons et de développer des infrastructures de transport et d'installation portuaire pour le projet de Minim Martap Bauxite. La capacité du gisement, situé dans la région de l'Adamaoua, dont les premières exportations de bauxite sont prévues d'ici début 2026, est estimée à 6,4 millions de tonnes de bauxite annuels sur une durée de vie de 20 ans.

Un prêt de 136 M EUR de la BAfD pour renforcer l'employabilité et l'entrepreneuriat dans l'Extrême-Nord

La Banque africaine de développement (BAfD) a [approuvé](#) le 20 mai 2025 un prêt de 136 M EUR en faveur du Cameroun. Ce financement se compose de 130,2 M EUR provenant des ressources de la BAfD et de 5,8 M EUR du Fonds africain de développement. Ces fonds sont destinés au projet Bâtir les capacités et les compétences pour l'employabilité et l'entrepreneuriat dans la région de l'Extrême-Nord (CAP2E), visant à soutenir l'emploi dans cette région. D'une durée de cinq ans, ce projet permettra de renforcer la résilience économique et climatique, contribuant ainsi à la transformation socio-économique de l'Extrême-Nord, où le taux de pauvreté atteint 74 % et qui fait face à des déplacements internes massifs ainsi qu'à l'accueil de réfugiés.

Proparco et Afriland First Bank s'associent pour soutenir les PME avec un financement de 40 M EUR

Proparco, la filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au secteur privé, et la banque camerounaise Afriland First Bank, ont signé une convention de coopération visant à soutenir le développement des PME au Cameroun. Une enveloppe totale de 40 M EUR sera allouée, composée notamment d'une ligne de crédit de 20 M EUR dédiée aux PME, dont 25 % des fonds seront consacrés au secteur agricole et aux zones rurales. Un second outil de 20 M EUR sera également déployé, une garantie Ariz (Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention) qui permettra de couvrir les prêts des entrepreneurs les plus exposés au risque. Les PME, qui représentent 99,8 % des entreprises au Cameroun, bénéficieront de cette collaboration qui s'inscrit dans la continuité du partenariat entre Proparco et Afriland First Bank depuis 2022.

Centrafrique

Orange lance ses services 4G en Centrafrique

Orange a officiellement [lancé](#) la 4G en Centrafrique le 15 mai 2025, devenant ainsi le premier opérateur téléphonique à introduire cette technologie dans le pays. Selon le communiqué de l'entreprise française, la 4G, dix fois plus que rapide que la 3G, offrira aux particuliers une connexion plus rapide et plus stable. Elle bénéficiera également aux entreprises, institutions et services publics en renforçant le télétravail, la collaboration à distance, le développement du commerce électronique, ainsi que l'accès à la formation et à la santé en ligne. Afin d'obtenir les droits d'exploitation de la 4G, Orange avait versé 15 Mds FCFA au gouvernement centrafricain en novembre 2024. Dans le cadre de son ambition de « connecter chaque Centrafricain à un monde d'opportunités », Orange a annoncé que les investissements seront poursuivis pour

améliorer la qualité de service et étendre la couverture réseau dans le pays.

Congo

Le Congo prévoit de rembourser près de 1 500 Mds FCFA de dette publique d'ici décembre 2025

D'après la situation mensuelle de la dette publique de février 2025, [publiée](#) par la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), la République du Congo prévoit de consacrer 1 492,9 Mds FCFA au service de sa dette entre mars et décembre 2025. L'essentiel de cette enveloppe, soit 1 202,2 Mds FCFA (80,54 %), sera destiné aux créanciers domestiques, contre 290,4 Mds FCFA (19,47 %) pour la dette extérieure. « Le profil de remboursement de la dette intérieure montre un pic de refinancement anticipé au cours de l'année 2025 », indique la CCA, précisant que le mois d'octobre sera particulièrement tendu, avec un service de la dette intérieure qui pourrait atteindre 309,86 Mds FCFA, dont 225,54 Mds FCFA au titre du remboursement des bons du Trésor.

Le port de Pointe-Noire et le groupe français Haropa liés par un partenariat

Un protocole d'accord a été [signé](#), le 23 mai 2025, à Paris entre le Port autonome de Pointe-Noire et le groupe français Haropa (Havre-Rouen-Paris) en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Cet accord repose sur quatre axes principaux : le partage d'expertises à travers des échanges sur la gestion logistique, les meilleures pratiques en matière de gestion portuaire, la promotion de l'innovation visant à réduire l'empreinte carbone ainsi que la durabilité.

La distillerie de la Saris Congo bientôt opérationnelle

La distillerie de la Saris Congo, filiale du groupe français Somdia, sera mise en service en juin, à l'ouverture de la prochaine campagne sucrière. La distillerie, qui représente un investissement

de 15 Mds FCFA, produira de l'éthanol à 96°, destiné aux secteurs pharmaceutique, cosmétique et énergétique. Avec une capacité de 50 m³ par jour, soit plus de 6 millions de litres d'éthanol par an, elle couvrira entièrement les besoins du marché congolais, actuellement estimés à 5,5 millions de litres, grâce à une technologie provenant de la société indienne Praj. La matière première utilisée sera constituée de 25 000 tonnes de mélasse, un sous-produit issu du raffinage de la canne à sucre, valorisant ainsi les résidus agricoles pour produire une énergie durable. La Saris Congo prévoit également d'augmenter sa production de sucre à 80 000 tonnes d'ici à 2028 grâce à un investissement supplémentaire de 34 Mds FCFA et de développer la culture du maïs et du soja.

Le Groupe indien TRB réaffirme son engagement à investir dans divers secteurs au Congo

Le Groupe indien TRB a rencontré, le 30 avril dernier à Brazzaville, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Le Groupe TRB a confirmé son vif intérêt pour la relance de la Fonderie du Congo, ainsi que pour le développement de projets dans les domaines agro-industriels et des mines solides. Il s'est également montré attentif au projet de production d'urée à partir du gaz naturel liquéfié, promu par le président de la République, en réponse à une demande croissante en Inde orientale et en Afrique de l'Est. Le Groupe TRB a sollicité l'envoi d'une mission congolaise en Inde afin d'évaluer la capacité du Groupe et de finaliser les dossiers qui seront examinés lors de la prochaine mission de TRB au Congo, prévue avant la fin du mois de juin prochain.

La société turque STK MAKINA annonce l'implantation d'une usine de produits laitiers

Un mémorandum d'entente a été signé le 3 mai dernier avec le groupe industriel turc STK MAKINA. Une usine de fabrication de produits laitiers sera implantée à Pointe-Noire. L'usine d'une capacité de 6 000 litres par jour

transformera du lait en poudre importé et du lait issu du cheptel bovin congolais, une fois une filière de collecte mise en place. A date, le Congo ne compte que deux industries de transformation de lait d'une capacité annuelle globale de 2 052 tonnes, contre une demande nationale de près de 25 mille tonnes (INS-Congo). Le projet représente un coût compris entre 8 et 10 M USD (environ 4,6 et 5,7 Mds FCFA).

Gabon

Moody's estime que le reprofilage de la dette constitue un cas de défaut

Dans un contexte budgétaire et d'endettement préoccupant, l'État gabonais a [conclu](#) en avril 2025 l'opération Mouele, avec pour objectif principal de réduire la charge de la dette à court terme. L'opération se décompose en 3 sous-opérations : le reprofilage de 592 Mds FCFA de dette intérieure, la titrisation de 473 Mds FCFA de dettes bancaires hors-marché et la mobilisation de 338 Mds FCFA de nouvelles ressources. L'opération Mouele, en rallongeant la maturité moyenne de la dette gabonaise, permettra ainsi de réduire la charge de la dette d'environ 1,4 % du PIB en 2025 et de 0,8 % en 2026. Selon Moody's, cette opération constitue un cas de défaut car elle intervient alors que le risque de paiement à court terme est élevé et qu'elle se traduit par des pertes financières pour les investisseurs. Au contraire, pour Fitch Ratings, l'opération ne constitue pas un cas de défaut car l'opération n'avait pas pour but d'éviter un défaut de paiement imminent. Si elle réagit plus favorablement que Moody's à l'opération Mouele, l'agence Fitch ne lève toutefois pas ses inquiétudes concernant la dette gabonaise, qui maintient la note 'CCC'.

Suez signe un contrat à 200 M EUR pour moderniser l'accès à l'eau potable

Le Gabon a lancé le 23 avril 2025 un plan triennal d'investissement dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Ainsi, le 29 avril 2025, Suez a [signé](#) un

contrat d'une durée de cinq ans avec la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) visant à améliorer les services de production et de distribution d'eau dans les principales villes du pays. Le contrat prévoit ainsi une intervention du groupe français sur toute la chaîne du service public de l'eau, de la production à la gestion clientèle. Ce programme contribuera tant à l'accès à l'eau pour les populations de manière durable qu'à la montée en compétence des équipes locales. Il participera à la stabilisation financière de la SEEG, cette dernière bénéficiant d'un soutien de l'Etat français par un prêt à taux compétitif.

BW Energy annonce une découverte pétrolière de 56 millions de barils

Fin avril, la société norvégienne BW Energy a [annoncé](#) une découverte pétrolière dans la zone Bourdon, sur le permis de Dussafu, estimée à 56 millions de barils dont environ 25 millions de barils sont récupérables. La société prévoit l'installation d'au moins quatre puits de production selon Carl K. Arnet, son PDG. BW Energy, opérateur du permis avec 73,5 % de participation, travaille activement à évaluer la viabilité du projet avec ses partenaires Panoro Energy ASA (Norvégien) et la Gabon Oil Company (GOC).

Le secteur du bois enregistre un repli pour le troisième trimestre consécutif

Selon les données publiées par la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale, le secteur du bois gabonais a enregistré une baisse de 6,6 % des activités du secteur au quatrième trimestre 2024. Le secteur enregistre ainsi un recul pour le troisième trimestre consécutif. Cette baisse peut s'expliquer par la diminution notable de la demande de bois sur les marchés internationaux, notamment celle de la Chine, depuis début 2024. Ce repli peut également s'expliquer par une baisse de la production de bois liée aux coupures d'électricité de la fin d'année 2024 ayant perturbé le fonctionnement des usines du secteur.

Guinée Équatoriale

Le PIB en hausse de 1,9 % au 4^{ème} trimestre 2024

L'autorité nationale des statistiques (INEGE) a [publié](#) le 22 avril 2025 le « Rapport sur les Comptes nationaux ». Selon ce rapport, la Guinée équatoriale a enregistré une croissance de 1,9 % au quatrième trimestre 2024 en glissement annuel, contre -1,9 % pour la même période en 2023. Cette croissance a été principalement tirée par une hausse de 4,3 % du secteur non-pétrolier, tandis que le secteur pétrolier a reculé de 1,0 %. En détail, le secteur tertiaire a progressé de 5,7 %, porté par une forte **croissance du secteur de l'administration publique (12,3 %)** et des activités financières (11,6 %). **En revanche, le secteur secondaire s'est contracté de 2,0 %** en raison de la baisse de 2,5 % des produits pétroliers raffinés (gaz et dérivés du pétrole) et des industries agroalimentaires (-4,8 %). En comparaison au trimestre précédent, le PIB a augmenté de 0,9 %, soutenu par une hausse de 1,0 % du secteur non-pétrolier et de 0,8 % du secteur pétrolier.

L'inflation en légère baisse à 3,4 % en avril 2025

Selon le dernier rapport mensuel [publié](#) par l'INEGE, l'inflation en Guinée équatoriale a atteint 3,4 % en avril 2025, soit une baisse de 0.1 point de pourcentage par rapport à mars. Les principales hausses de prix concernent les produits de transport et de la santé, tous deux en hausse de 4,6 %, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+3,9 %) ou encore les boissons alcoolisées et tabac (+3,5 %). En **glissement annuel, l'indice des prix à la consommation reste lui stable à 3,0 %**, correspondant au seuil communautaire fixé pour la CEMAC.

Tchad

Accord au niveau des services pour une FEC de quatre ans avec le FMI

Le 22 mai 2025, le FMI a [conclu](#) un accord préliminaire avec le Tchad pour un financement de 630 M USD sur quatre ans, via la Facilité élargie de crédit (FEC). Ce programme viserait à soutenir le Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 » en améliorant la gouvernance, les infrastructures, le climat des affaires et la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, il prévoit également de ramener le déficit budgétaire à 1,5 % du PIB en moyenne, notamment en augmentant les recettes non pétrolières et en maîtrisant les dépenses. Des réformes fiscales, la digitalisation de **l'administration et la restructuration des banques publiques** sont également prévues. Cet accord est conditionné à **l'approbation du Conseil d'administration du FMI et à la mobilisation de financements complémentaires.**

Inauguration d'une centrale solaire à N'Djamena, construite par l'entreprise chinoise ANDA

Le 16 mai 2025, la centrale solaire photovoltaïque de Dinio (7^{ème} arrondissement de N'Djamena), **d'une capacité de 30 MW, a été [inaugurée](#)** à N'Djamena, marquant une étape clé dans le plan d'électrification du Tchad et sa **marche vers l'autosuffisance énergétique.** La construction de cette centrale solaire a été **confiée à l'entreprise chinoise ANDA et financée** par l'État tchadien à hauteur de 24 Mds FCFA. Cette infrastructure s'inscrit dans la stratégie nationale visant à porter le taux d'accès à l'électricité à 53 % d'ici 2030. Elle contribuera à améliorer l'approvisionnement énergétique de la capitale et de ses environs.

Tentative de redynamisation de la filière du coton en proie à une forte crise

Une mission de redynamisation de la filière coton a été menée par la Cotontchad Société Nouvelle et le ministère du Commerce et de l'Industrie au début du mois de mai 2025. Cette délégation a été accueillie à Kyabé, ville considérée comme bastion de la filière, par les cultivateurs et les autorités locales. Alors qu'autrefois les productions atteignaient 10 000 tonnes par saison, la filière est aujourd'hui en crise, avec seulement 1 730 tonnes récoltées lors de la dernière campagne, même si 2 220 tonnes étaient prévues. Selon eux, cette chute est attribuée à des retards de paiement, une pénurie d'intrants et des infrastructures défectueuses, entraînant une démotivation des producteurs. La délégation a appelé à un sursaut collectif pour revitaliser la filière. Quant aux autorités locales, elles ont plaidé pour une collaboration renforcée entre l'État et les producteurs afin de restaurer la confiance et relancer l'économie locale.

RDC

Conclusion d'un accord avec le FMI pour la 1^{ère} revue au titre de la FEC

A l'issue de la première revue de la Facilité Élargie de Crédit (1,77 Md USD sur trois ans), la mission du FMI s'est [déclarée](#) satisfaite des réformes structurelles engagées, tous les repères structurels de la FEC étaient atteints. Toutefois, la guerre dans l'Est, au-delà d'un lourd bilan humain, a creusé le déficit de 0,4 pt de PIB sur les quatre premiers mois 2025, laissant craindre une

poursuite de la détérioration et contraignant à préparer un plan de contingence ainsi qu'une loi de finances rectificative. En dépit de la crise sécuritaire dans l'Est, la croissance a été confirmée à +5,3 % pour 2025 soutenue par le dynamisme du secteur minier. Contre toute attente, le change est resté stable, grâce à une politique monétaire restrictive ce qui a contribué à contenir l'inflation sous les 10 % fin avril, pour la première fois depuis deux ans.

Sao Tomé-et-Principe

Accord avec le FMI pour la 1^{ère} revue du programme FEC

Le FMI a [annoncé](#) le 23 mai 2025 avoir conclu un accord avec Sao Tomé-et-Principe sur la 1^{ère} revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord permettra le décaissement de 5,3 M USD, portant ainsi le total des sommes décaissées au cours du programme à 10,6 M USD. Pour rappel, Sao Tomé-et-Principe et le FMI avaient convenu en décembre 2024 d'un accord de 40 mois au titre de la FEC pour un montant total d'environ 25 M USD. Le FMI a salué la résilience de l'économie de Sao Tomé-et-Principe, qui a enregistré une croissance de 1,1 % en 2024 malgré une inflation élevée et une politique monétaire restrictive. La croissance devrait s'accélérer dans les prochaines années pour atteindre 4,7 % en 2026. Le FMI encourage le pays à investir dans des infrastructures résilientes et à améliorer la gestion des investissements publics afin de réduire la vulnérabilité du pays au changement climatique.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Michel DROBNIAK (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Mohamed AYIAGNIGNI - Corentin BATTUT (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ;

Pascal FORNAGE – Fanny SCHAEFFER - Matthieu POMMIER (SE Libreville) ; Pierre SEJOURNE (SE Kinshasa)

Naima TAHRAN (AFD-N'Djamena)